

hommes politiques en général et des chefs d'Etat en particulier, telle que SHARABI la pratique et la recommande aurait aussi favorisé une pénétration plus subtile d'un domaine dont il faut bien reconnaître qu'il n'est guère facile à aborder.

Un mot, avant de conclure, sur la bibliographie. Elle s'est grandement améliorée tout en continuant à s'enrichir. La bibliographie critique s'est largement étendue, la bibliographie systématique aussi. Mais l'effort essentiel, et pour lequel nous ne remercierons jamais assez les divers collaborateurs, porte sur les comptes-rendus et répertoires des ouvrages et articles en arabe qui tiennent enfin la place qu'ils méritent. Quand on sait, pour la vivre, la difficulté d'une telle entreprise, on ne peut que féliciter le groupe d'Aix en Provence d'y être parvenu.

Une seule remarque : Depuis que notre Revue l'avait signalé dans son numéro 2 de 1964 (p. 111), la partie systématique ne s'est guère éclaircie. Les refus de dégager les ouvrages d'une part et les travaux (thèses et mémoires) et articles importants d'autre part de la masse des écrits de tous niveaux portant sur le Maghreb rend cette bibliographie fort peu maniable. L'œil s'y perd malgré un effort typographique remarquable, le chercheur aussi. Malgré une consultation fréquente, il faut encore consacrer beaucoup de temps à un dépouillement de textes indiqués par l'*Annuaire* et dont le contenu se révèle de peu d'intérêt.



Après cinq numéros fort appréciés le sixième nous apportera-t-il ces quelques modifications souhaitées ? Il n'en serait alors que plus apprécié et mieux utilisé.

Jean-Claude VATIN.

LE MAGHREB ENTRE LES MYTHES

I. — PRESENTATION :

« Est pour nous un mythe toute proposition ou tout comportement qui se réfèrent implicitement ou explicitement à un système de pensée conçu dans un cadre différent que celui du Maghreb et qui en conséquence ne lui est pas adapté » (1).

C'est cette volonté de présenter l'économie des 3 pays du Maghreb dégagée de toute mythologie qui anime la pensée de l'auteur tout au long de l'ouvrage, c'est aussi à fortiori le désir de faire apparaître une spécificité des situations plus ou moins commune à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie, une spécificité de la problématique économique et donc des solutions à mettre en œuvre.

(1) A TIANO *Le Maghreb entre les Mythes*. L'économie nord-africaine depuis l'Indépendance. Paris, Presses Universitaires de France, 1967, 623 p. (p. 13).

Conçu suivant un plan très classique, presque monographique, l'ouvrage présente successivement en quatre parties, soutenues par une information impressionnante mais souvent inégale, les données humaines, l'agriculture et la politique du développement agricole, l'industrie et la politique d'industrialisation et enfin la recherche de l'équilibre physique (commerce extérieur) monétaire et financier du Maghreb.

1. — *Les Hommes* :

Après avoir rapidement tracé un tableau des données démographiques et sociales soulignant les aspects typiques du sous-développement (fort taux d'accroissement naturel dans les 3 pays, faiblesse quantitative et qualitative de la population active, sous-emploi et chômage, inégalités dans les revenus distribués directement ou indirectement) l'auteur s'attache à dégager les grands traits d'une politique économique dans les domaines de l'emploi et du niveau de vie. Contraint de faire des choix rapides et avec des moyens trop souvent disproportionnés par rapport aux obstacles à vaincre, le Maghreb peut disposer de trois grands types de moyens.

La politique d'encadrement rendue difficile au Maghreb par la dépendance née d'une forte émigration de main-d'œuvre non qualifiée et la nécessité d'une assistance technique étrangère repose avant tout sur la politique scolaire. Mais le coût est élevé (le coût annuel de formation par élève est estimé à 205 DA). Cette politique scolaire doit être adaptée à la réalité nationale, c'est-à-dire tenir compte d'une population non homogène à scolariser, résoudre le problème de l'arabisation à l'ordre du jour dans les trois pays et être adaptée au réalisme démocratique (une même école pour tous donnant un enseignement de qualité). La formation professionnelle et l'assistance technique étrangère doivent renforcer l'effort de scolarisation.

A côté de cette politique d'encadrement les responsables du Magreb doivent agir sur le niveau de vie, en pratiquant une politique de revenus visant à faire disparaître les disparités. Mais les moyens qui existent dans des pays plus développés, transplantés directement au Maghreb, sont profondément inadaptés. Une sécurité sociale à la française, par exemple, ne peut que renforcer le privilège des plus favorisés, à savoir ceux qui ont un travail.

En fait c'est dans le cadre de la résorption du chômage que l'auteur dégage l'instrument pour lui décisif d'une politique économique et sociale : la mobilisation du travail qui est la mise au travail des masses avec le minimum de capital.

Nécessaire, la mobilisation du travail est plus urgente que l'industrialisation, qui ne permet le « décollage » qu'à long terme avec un coût fort élevé ou qu'une politique de limitation des naissances aux effets improbables.

Possible, elle consiste essentiellement dans les travaux de petite hydraulique, le reboisement, les travaux d'aménagement agricole.

Mais elle doit répondre à un certain nombre de conditions ; elle doit faire l'objet d'études préliminaires, elle doit s'insérer dans un plan général de développement, elle exige une réforme des institutions et notamment des réformes agraires, elle nécessite enfin un encadrement de commandement et un encadrement psychologique.

L'auteur constate qu'à ce niveau les essais au Maghreb ont été trop timides et peu poursuivis pour qu'ils puissent être une réussite.

2. — *L'agriculture et la politique de développement agricole* :

Très importante politiquement, puisque l'agriculture regroupe environ les 2/3 de la population, son poids économique est moindre (21 % de la production intérieure brute en Algérie), ses difficultés pèsent à la fois sur la consommation alimentaire des 3 pays et aggravent leur dépendance extérieure.

Des structures agraires défavorables dans leur aspect physique (surface agricole utile insuffisante, en voie de détérioration et manque d'eau) juridique, et économique, (exigüité du plus grand nombre des exploitations et, parcellisation des terres, complexité du régime de la propriété renforcée par la colonisation, sous-emploi des facteurs de production) rendent nécessaires des réformes radicales.

Le production agricole est marquée, sauf pour le Maroc, par un fort déséquilibre entre production animale et production végétale au profit de cette dernière (en 1964, en Algérie 16,75 % de la production était d'origine animale et 83,25 % d'origine végétale). Bien que la production végétale soit largement majoritaire dans la production agricole totale elle a progressé moins vite que la croissance démographique et n'offre pas une gamme de production suffisamment chargée pour alimenter le marché intérieur. D'autre part l'histoire récente, notamment en Algérie, a aggravé la situation en rendant précaire l'exportation de vin vers la France (précarité du volume annuel de l'exportation et du prix d'achat du vin algérien par la France). Par ailleurs, problème original à l'Algérie, l'évolution du secteur socialiste est inquiétante par la détérioration du potentiel de production sans formation d'un capital de remplacement.

Les mythes l'auteur les voit : dans l'idée du paysan maghrébin de placer son épargne sous la forme d'oliviers peu productifs ou de bêtes destinées à périr en grande partie, chez les dirigeants où l'idéologie et le manque d'expérience les amènent à trop privilégier le problème de la propriété par rapport à celui de l'exploitation à ne pas avoir une conscience suffisante des tâches à accomplir et du rôle du temps. Pourtant les obstacles examinés dans leur réalité ne paraissent pas insurmontables.

Les superficies irriguées peuvent être multipliées par 3 ou 5 selon les pays et la rénovation des terres peut les rendre beaucoup plus productives.

A. TIANO croit possible une multiplication par 6 du produit net de l'agriculture mais « ceci est difficilement concevable en dehors du socialisme ».

Il faut un plan pour coordonner et mettre en œuvre à la fois irrigation, mécanisation, crédit agricole, rénovation rurale, mobilisation du travail. La réforme agraire exige un plan puisqu'elle ne se justifie que par l'amélioration qu'elle pourra apporter.

Le Maghreb peut bénéficier d'initiatives collectives et individuelles (par exemple : grands périmètres d'irrigation à la charge de l'Etat et puits de surface laissés à l'initiative des exploitants).

L'autogestion bien comprise, « est à inscrire à la gloire de l'Algérie » car elle évite les inconvénients de l'autoritarisme en agriculture et respecte le sens de l'individu très développé au Maghreb.

3. — *L'industrie et la politique d'industrialisation :*

Comme l'agriculture, l'industrie du Maghreb se caractérise par sa faiblesse (faible contribution en produit national, manque d'intégration des secteurs entre eux et taille réduite des entreprises). La part de l'industrie maghrébine montre à quel point est forte sa dépendance avec l'extérieur. Les importations représentent rarement moins de 33 % des ressources de la branche et atteignent parfois 80 %. L'essentiel de l'activité industrielle se résume encore comme le dit l'auteur à des « activités extractives de devises » qui nécessitent des mesures d'améliorations indispensables visant à accroître les recettes par des mesures commerciales, à en renforcer la rentabilité et à accroître leur intégration dans l'économie nationale (recherche de meilleurs prix, stabilisation des contrats avec l'étranger, etc.).

Mais le Maghreb se doit de développer, sinon créer, un appareil productif industriel et pour cela établir des priorités industrielles ; et les critères de choix sont complexes. Ils peuvent être sociaux (emploi micro-économiques (rentabilité) ou bien macro- économiques.

De façon générale, l'industrialisation connaît 2 types d'obstacles :

1) des obstacles réels, essentiellement le manque de cadres dans un domaine où l'expérience de l'exécutant est indispensable et l'exiguité des marchés nationaux ; 2) des obstacles plus mythiques.

Les consommateurs du Maghreb sont souvent méfiants à l'égard des produits nationaux. Les dirigeants s'en tiennent souvent aux apparences et considèrent sans analyse sérieuse, bénéfique ou maléfique, telle ou telle branche, alors que l'auteur considère que c'est leur réalisation et leur gestion qui les rendent plus ou moins utiles. L'aspect juridique (entreprise publique ou entreprise privée) n'a pas pour lui d'importance fondamentale, la nationalisation n'est indispensable ni suffisante pour rendre utile au pays une entreprise et il en est de même de la nationalité du capital qui s'investit sur le territoire maghrébin. Enfin, le critère de l'emploi est dangereux pour justifier l'industrialisation car on croit trop souvent qu'il y a eu progrès lorsqu'un chômeur est devenu un chômeur déguisé.

Les atouts du Maghreb existent pourtant. C'est une région riche en matières premières transformables industriellement (fer, phosphate, zinc, plomb, pétrole).

Le facteur travail est bon marché au Maroc et en Tunisie.

L'infrastructure routière, ferroviaire et portuaire est suffisante.

Mais là encore, il faut un socialisme spécifique avec une planification privilégiant la rationalité économique du développement, par opposition à la rationalité micro-économique du libéralisme, sans que l'on fasse fi des entrepreneurs privés pour pallier au manque de cadres et de technicité. L'auteur pense que c'est de la collaboration de l'Etat et des formes étrangères que sortira « un potentiel industriel et des cadres nationaux sans lesquels il n'y a pas de socialisme ». C'est aussi de l'assistance technique de pays développés, de leur aide financière et de leur marché à la condition que l'origine en soit diversifiée.

4. — *La recherche de l'équilibre :*

La nécessité d'une recherche de l'équilibre est imposée par des différentes liaisons existant entre productions, investissement, exportations et importations etc... C'est donc à la fois un équilibre interne et un équilibre externe qu'il faut rechercher, un équilibre commercial, monétaire et financier.

Dans l'analyse de ces 3 équilibres, l'auteur retrouve les mêmes obstacles qui reflètent les données sociales agricoles et industrielles du Maghreb.

L'importance du commerce extérieur, mais encore plus sa composition, souligne le sous-développement du Maghreb. Les importations portent plus sur des produits manufacturés que sur des produits énergétiques ou matières premières alors que les exportations sur des produits primaires peu chers (la tonne importée valait 1030 DA en 1960 pour l'Algérie alors que la tonne exportée ne valait que 328 DA). Les déficits sont importants pour l'Algérie et la Tunisie.

Les équilibres monétaire et financier sont caractérisés eux aussi par la dépendance avec l'extérieur.

Dans la recherche de l'équilibre, les mythes se combattent. L'association avec la C.E.E. paraît aux uns la condition de survie, aux autres l'anéantissement des chances de développement. Les comportements sont marqués par trop de nationalisme. Il en est de même des préférences tarifaires accordées par la France. Dans le domaine monétaire la Banque Centrale est un critère de foi dans l'indépendance pour certains, pour d'autres une imprimerie à billets.

La dépendance avec l'extérieur et notamment avec la France est favorable au développement à la condition quelle prépare les conditions de sa disparition en facilitant l'accumulation du capital. La nationalisation des circuits de commercialisation et la matérialisation des structures bancaires devront viser à maintenir les techniciens étrangers en place.

La solution globale aux obstacles économiques du Maghreb, A. TIANO la voit dans un socialisme spécifique qui lui paraît avoir un contenu concret et précis. Il doit être à la fois :

— scientifique, il est avant tout une méthode de développement : la planification ;

— réaliste, il connaît les limites de l'Etat et de ses cadres ainsi que la nation ; il est donc prêt à utiliser tous les moyens de développement : publics et privés, nationaux et étrangers ;

— démocratique, il s'affirme sur l'humanisme du Maghreb et ne se laisse pas dévorer par la bureaucratie et l'autoritarisme ;

— national, le socialisme sait que l'indépendance économique qui suit l'indépendance politique repose sur l'effort du peuple. La voie semble tracée mais l'auteur a-t-il su, lui aussi, se dégager de tous les mythes qui guettent l'économiste ?

II. — QUELQUES REFLEXIONS ET PISTES DE RECHERCHES :

L'ouvrage dont la *Revue Algérienne* vient de rendre compte ne constitue qu'une étape dans la recherche sur l'économie du Maghreb. Il cumule sans doute un nombre de renseignements fort important sur les possibilités économiques de cette zone géographique récemment responsable de son destin. Mais il ne peut prétendre avoir définitivement tracé un modèle de développement sans faille, capable de résoudre les problèmes posés. S'il a réussi à dénoncer certains mythes et définir des perspectives possibles, le champ de la recherche ne s'en trouve pas réduit.

— d'une part parce que l'économie d'un pays n'est jamais figée et que sans cesse des situations nouvelles sont créées ;

— d'autre part parce que la recherche économique a fait des progrès considérables tout récemment et devient en moins l'affaire d'un homme seul mais l'affaire d'équipe, c'est-à-dire ne peut progresser que par la contribution d'un grand nombre.

La Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'Alger, appelée à former des générations d'économistes de plus en plus nombreuses, paraît bien placée pour contribuer à cette recherche. Des orientations d'études sinon une politique de recherche clairement définie deviennent alors nécessaires, pour guider les étudiants, candidats au D.E.S. ou à la thèse de doctorat notamment. Dans cette perspective nous présentons ici sur deux problèmes d'actualités en Algérie : l'agriculture et l'industrialisation, quelques réflexions et pistes de recherches, susceptibles éventuellement de fournir des thèmes de travail à certains étudiants.

A) SUR L'AGRICULTURE :

Il est devenu superflu de souligner que l'Algérie indépendante a hérité d'une agriculture orientée plus vers la satisfaction des besoins du marché français que de ceux du marché intérieur. Malgré elle, l'Algérie est exportatrice de quantités importantes de produits agricoles.

Lié à cette économie exclusivement orientée vers le profit, le dualisme, juxtaposition d'un secteur moderne orienté vers le négoce et d'un secteur traditionnel pauvre et autarcique, est un obstacle au développement de l'agriculture.

Notre propos est de tenter une problématique aux 3 questions suivantes :

— Quel est actuellement l'intérêt que l'Algérie retire de ses exportations ?

— Les mesures de la politique agricole pratiquée visent-elles à la dégager de ce contexte contraignant ?

— Les structures d'encadrement de l'agriculture permettent-elles d'élever le niveau de participation des masses rurales aux décisions d'orientation de la production ?

a) Les contraintes du marché international :

1°) *Les produits exportés*

L'examen des exportations algériennes en produits agricoles indique que celles-ci sont constituées principalement par 3 produits : vin, agrumes et légumes.

Code	22 Vin et Boissons alcoolisées :	61,01 %
	08 Fruits :	14,96 %
	07 Légumes :	3,22 %
	20 Conserves de légumes et fruits :	3,03 %
		<hr/>
		82,22 %

(Source : Année 1965 *Statistique agricole* Novembre 67 n° 4)

Ces chiffres appellent le commentaire suivant :

α) les deux principales productions, vin et agrumes, sont des cultures pérennes dont la mise en place est longue (environ 5 ans) et coûteuse. Toute modification se révèle donc difficile et réclame un délai important.

β) ces denrées ne constituent pas des produits de consommation de première nécessité mais plutôt des desserts (agrumes) ou de produits de luxe (primeurs). Cette situation confère une grande fragilité au commerce algérien : une détérioration de la situation économique en Europe Occidentale atteindrait ces produits en premier lieu.

2°) *Les débouchés :*

Le commerce agricole de l'Algérie se fait en grande majorité vers la France même si les efforts de diversification des marchés du Gouvernement algérien tendent à faire décroître la part relative de la France : 89,50 % en 1963, 85,36 % en 1965. Les résultats les plus probants ont été obtenus pour les agrumes dont 30 % sont exportés vers des marchés autre que le France.

α) De par sa situation géographique et la nature de ses exportations, l'Algérie reste presque totalement tributaire des marchés ouest-européens comme l'indique le tableau suivant :

Part des exportations agricoles par zone :	1963	1964	1965
France	89,52 %	86,28 %	85,36 %
Autres pays de la C.E.E.	6,16 %	3,96 %	5,85 %
Autres pays d'Europe Occidentale ..	3,83 %	6,83 %	5,20 %
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	98,96 %	97,07 %	96,41 %

(Source : *Statistiques agricole* n° 3 Mai 1967).

Sur ces marchés, l'Algérie se heurte à une restriction sensible de la demande (vin) et à une concurrence qui sera d'autant plus vive que les conditions d'entrée actuelles dans la CEE risquent d'être modifiées. Pour les agrumes et les produits de maraîchage l'Algérie devra soutenir une compétition sévère des autres pays méditerranéens ; il faut aussi souligner que les études entreprises sur le marché des agrumes prévoient un marché excédentaire vers 1970.

β) Il apparaît donc que pour accroître ou simplement maintenir ses positions actuelles, l'Algérie doit augmenter sa capacité concurrentielle. Ses efforts doivent porter sur :

— la date de mise en marché : seuls les produits primeurs réalisent des résultats financiers intéressants. Aussi la tendance actuelle est-elle inquiétante, le verger algérien est composé de 50 % de variétés de saison à faible rentabilité ; le début de la période de mise en marché se situe maintenant 1 mois à 1 mois 1/2 plus tard qu'il y a 10 ans entraînant de lourdes pertes.

Une attention particulière doit être accordée à ces faits dans le choix des plantations nouvelles, l'époque des diverses façons culturales et les techniques de production. Dans le cadre du marché international, il est impérieux que l'Algérie utilise les procédés de production les plus modernes pour être présenté sur le marché plus tôt que ses concurrents (protection par films plastiques...). Mais pour ne pas se laisser dépasser par des techniques nouvelles, l'Algérie ne risque-t-elle pas de s'engager dans une voie trop coûteuse ?

— La qualité des produits offerts sur le marché. Celle-ci sera sans doute un atout capital sur les marchés de la C.E.E. En effet le consommateur dans un pays à niveau de vie élevé y est très sensible pour définir son choix. En outre, le système de prix de référence appliqué par la C.E.E. supprime partiellement la concurrence sur les prix.

— L'efficacité du système commercial tant au point de vue technique (régularité, homogénéité des lots, abaissement des coûts) que pour renforcer le pouvoir de discussion de l'Algérie (circulation de l'information, prospection des marchés).

3°) *La balance commerciale agricole* (1) :

La balance agricole rectifiée (importation en valeur CAF, exportations en valeur FOB) s'établit comme suit pour les années 1964 1965 :

Année	Exportations F.O.B.	Importations C.A.F.	Solde	Taux
1964	1.208.654	1.073.623	+ 135.031	+ 12,6
1965	1.027.652	1.047.305	- 19.653	- 1,9

(1) Source : *Revue Statistique Agricole* : n° 3 et 4.

La balance commerciale agricole apparait globalement équilibrée pour ces deux années malgré une nette détérioration en 1965 due aux chutes d'exportation du vin, des céréales et des légumes.

Il importe d'indiquer quels produits sont importés ; en 1965, 10 produits représentent près de 80 % des importations totales.

code	Produits	Pourcentage
17	Sucre et sucreries	16,17
09	Café, thé, épices	15,62
04	Lait, miel, œufs	10,80
10	Céréales	9,27
	Total	51,86
15	Graisses et huiles	5,58
44	Bois	5,07
12	Oléagineux	4,90
01	Animaux vivants	4,41
07	Légumes	4,33
87	Matériel agricole ..	3,73
	Total général	79,88

Sur les 10 produits principaux, 3 seulement contribuent à renforcer la capacité de production de l'agriculture algérienne : le bois (dont une grande part sert à la fabrication d'emballages pour l'exportation), les animaux vivants et le matériel agricole. Par contre des importations importantes sont faites en denrées qui sont produites en Algérie : sucre, lait, miel et œufs, céréales (sans compter les dons) légumes (balance commerciale déficitaire).

Globalement, l'agriculture parvient juste à s'équilibrer, mais ne permet pas de dégager des ressources au profit des autres secteurs. En outre, la majorité des importations est constituée de biens de consommation et relativement peu de biens d'équipement.

4°) *Les conséquences d'une politique d'exportation :*

Une politique d'exportation de produits agricoles ne risque-t-elle pas d'accaparer l'ensemble des efforts de la nation au détriment des autres secteurs de production agricole orientés vers la satisfaction des besoins intérieurs ?

α) Pour échapper à la dépendance vis-à-vis de la France, l'Algérie doit diversifier ses débouchés.

C'est une constante de la politique algérienne, mais parviendra-t-elle à se dégager suffisamment ? Les statistiques des années 1963-65 semblent révéler que cette diversification se fait au profit des autres pays de la CEE. Pour espérer gagner des marchés dans d'autres zones, l'Algérie devrait :

— répondre à des exigences de qualité supérieures à celles de la France pour une rentabilité bien moindre ;

— disposer de quantités suffisantes pour tenir régulièrement ces nouveaux marchés et assurer le transport dans de bonnes conditions de rentabilité.

Cette voie entraîne l'Algérie à renforcer le caractère actuel de son agriculture : conserver la priorité aux productions destinées à l'exportation.

β) Pour soutenir la concurrence internationale, le marché intérieur est amené à financer les exportations.

C'est le cas déjà actuellement pour certains produits (jus de fruit notamment) : les prix de vente sur le marché intérieur sont anormalement élevés pour permettre d'abaisser les prix des produits exportés. Le circuit de l'exportation absorbe en priorité les moyens en hommes et matériel ; les circuits intérieurs ont été jusqu'à une époque récente mal organisés et mal approvisionnés. La priorité accordée au marché intérieur pénalise le *consommateur* algérien.

L'Etat lui-même subit des pertes puisqu'il exonère de la T.U.G.P. les produits destinés à l'exportation.

Enfin les marges ne permettent pas aux unités de production de dégager des ressources suffisantes pour se moderniser. *Le producteur* finance même dans certains cas l'exportation car les crédits de campagne alloués aux entreprises de conditionnement servent parfois à financer la commercialisation, le producteur n'étant payé qu'en fin de campagne.

γ) La part des produits agricoles dans les exportations totales de l'Algérie se situait en 1965 aux environs de 30 %. Il est probable qu'elle va décroître à 20 % en quelques années pour l'augmentation rapide des exportations de pétrole et la baisse sensible des recettes dues aux exportations de vin.

Pour ses rentrées de devises, l'Algérie devra compter de moins en moins sur son agriculture.

δ) Il importe toutefois de souligner un avantage important que retire l'Algérie de sa présence sur le marché international elle l'oblige à maintenir un secteur de l'agriculture à un haut niveau de technicité (production de qualité, technique de conditionnement, productivité...).

C'est peut-être là le meilleur garant que la suppression du dualisme ne se fasse pas par un nivellement par le bas.

b) Les mesures actuelles de politique agricole permettent-elles de se dégager de ce contexte ?

Une étude approfondie de la politique agricole menée depuis 1962 serait ici nécessaire, nous nous bornerons à donner quelques indications pour situer le problème.

1°) Pour combattre la rareté des terres actuellement disponibles pour les cultures, un effort important est consacré à l'aménagement de périmètres irrigués (grands barrages, retenues collinaires ou simples forages).

Il conviendrait que des études monographiques complètes soient menées sur les réalisations déjà faites pour juger des résultats : cultures pratiquées, types de rotation, emploi des engrais et des produits phytosanitaires, produit brut à l'ha., amortissements pratiqués, entretien des réseaux... En effet, ces opérations de mise en valeur nécessitent un fort coefficient de capital qui risque d'entraîner un important gaspillage faute d'une utilisation rationnelle : l'utilisation de l'eau en agriculture constitue le dernier stade du progrès agricole. Pour être rentable, il est nécessaire que les autres stades du progrès technique aient été généralisés.

Pour mettre en valeur les périmètres équipés, le choix des cultures se porte sur des productions capables d'assurer un fort produit brut par unité de surface. Il en est de même pour la plantation des banquettes de DRS et la reconversion d'une partie du vignoble. On encourage dès lors le développement des cultures maraichères, des arbres fruitiers ou du raisin de table c'est-à-dire des spéculations dont les débouchés sont à l'exportation ! Il existe là un risque d'accroître la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des marchés étrangers et de priver le marché intérieur de cultures vivrières en suffisance.

2^e) L'orientation des productions agricoles doit donc obéir à un choix politique. Ceci est particulièrement important pour le secteur autogéré qui fournit près de 70 % des exportations (campagne 1966-67) et qui supporte pratiquement seul les aléas de recherche de débouchés nouveaux.

Si le secteur autogéré s'orientait, au moins partiellement, vers la satisfaction des besoins alimentaires de l'Algérie et vers des cultures industrielles, il répondrait à des impératifs urgents :

— mettre sur le marché des produits végétaux en quantités suffisantes et régulières ;

— réserver une haute priorité aux productions animales capables de fournir le meilleur rendement en protéines : aviculture et élevage laitier ;

— établir des troupeaux ovins et bovins dans le Nord de l'Algérie qui soient menés rationnellement pour éviter tout gaspillage des ressources fourragères. Ce passage du pseudo-nomadisme à une exploitation rationnelle dans la gestion des troupeaux est une révolution à entreprendre pour éviter que les viandes de toute catégorie soient 6 mois sur 12 hors de portée du consommateur algérien.

c) **L'émergence des masses des travailleurs et les structures de l'agriculture :**

Outre leur insuffisance en nombre, l'une des caractéristiques des cadres de l'agriculture est qu'ils sont des citoyens sans expérience au contact de la réalité de la vie rurale et qu'ils entendent rester dans les villes, répugnant aux tâches directement au contact de la production. L'antagonisme existant entre les masses rurales et les gens venus des villes « pour les commander » constitue un handicap sérieux à leur mobilisation.

Pour associer les ruraux aux actions de développement, l'existence de leaders issus de leur sein même est le seul moyen. Mais les structures actuelles permettent-elles l'émergence de ces meneurs naturels ?

1^o) La participation des travailleurs aux institutions économiques ne le permet que peu : l'absence de tout pouvoir de décision au niveau de l'entreprise de production a été maintes fois dénoncée. Si les réformes de 1966 sont un pas important, les travailleurs n'ont guère encore de contrôle effectif sur les éléments techniques et financiers de la production, encore moins de la commercialisation.

2^o) De nombreux facteurs psychologiques contribuent à présenter l'agriculture sous un jour défavorable auprès des jeunes. L'enseignement agricole n'est-il pas considéré comme le dernier recours ? Les capacités d'accueil des écoles d'agriculture sont actuellement loin d'être saturées.

Dans l'administration elle-même, une hiérarchie héritée de l'ère coloniale est défavorable à l'agriculture.

Les organisations de masse ont, elles-mêmes, bien du mal à susciter des militants et des responsables issus des milieux agricoles.

Seule l'émergence d'une telle catégorie de leaders reconnus permettra d'entraîner les masses rurales dans le développement et, pleinement comme tels, d'opposer un frein efficace aux tendances bureaucratiques de l'administration citadine.

B) SUR L'INDUSTRIALISATION :

François Perroux donne de l'industrialisation une très belle définition, en précisant qu'elle recherche la transformation de l'ensemble des structures économiques et sociales sous l'influence de machines. Les économistes soulignent l'importance des choix à faire en parlant d'industrie industrialisante et des priorités industrielles.

Cette recherche de priorités est trop souvent assimilée à l'analyse des projets par l'évaluation de leur rentabilité. En fait, si le problème de l'analyse des projets au niveau micro-économique fournit des thèmes de recherche importants, il est aisé de voir qu'il ne prend un sens que dans le cadre d'options plus globales.

L'initiative très large sinon unique de l'Etat en matière de promotion des projets de développements industriels attire parfois à juste titre l'attention sur l'insuffisance des critères classiques de rentabilité appliqués par un entrepreneur dans un contexte économique libéral.

L'action de l'Etat, entrepreneur puissance publique, sur les prix de vente des produits, sur les prix d'achat des consommations intermédiaires, sur les conditions de financement sera déterminante. Ne peut-on pas affirmer alors que tout projet industriel, faisant l'objet d'une telle analyse dans un cadre économique où l'initiative étatique prédomine, est destiné à donner des résultats positifs en terme de rentabilité classique ? Cette analyse est-elle autre chose qu'une justification à posteriori des décisions prises pour d'autres motifs présentés comme prioritaires ou stratégiques ?

Dès lors, les efforts consacrés rituellement aux études de rentabilité classique (au prix de combien d'hypothèses délicates, soit arbitraires ou dangereuses comme c'est le cas de l'amortissement) devraient à notre sens être réorientés. Des critères simples ont été préconisés :

- celui de l'emploi, mais on connaît ses dangers et ses insuffisances ;
- celui de la valeur ajoutée, qu'on peut relier aux méthodes d'analyse de rentabilité classique ;
- celui du bilan devise, qui souligne le problème du commerce extérieur.

Il est clair que chacun privilégie un élément d'analyse et qu'aucun n'est satisfaisant. C'est dire que la mise au point d'un modèle d'analyse micro-économique des projets d'investissements est nécessaire, dont la structure permette d'intégrer les multiples effets d'un projet et dont la méthode tienne compte de la forme d'organisation plus ou moins centralisée de l'économie nationale. Le modèle constituerait un langage commun aidant la pensée à dégager les décisions possibles, à en analyser les conséquences, à en suivre les ramifications dans toute la vie

économique. Il contraindrait à classer les arguments dans un cadre logique, permettrait d'effectuer une synthèse de points de vue complémentaire ou de discerner les véritables oppositions fondamentales. On peut souligner à ce sujet l'intérêt des travaux portant sur l'évaluation des projets marginaux. De multiples voies de recherche sont ouvertes en ce qui concerne l'appréciation d'une variation d'utilité collective prenant en compte les variations de revenu des entreprises à prix constants, les ressources naturelles mises en valeur, la main-d'œuvre inutilisée mise au travail ou la main-d'œuvre qualifiée changée d'affectation, la saturation ou la non-saturation des entreprises en amont et en aval, les modifications éventuelles dans la répartition des revenus, ou enfin les variations dans la structure du commerce extérieur.

Cette nécessité d'un modèle d'analyse micro-économique ne saurait toutefois s'appliquer au cas des projets non marginaux qui bouleversent profondément l'économie nationale. Au Maghreb actuellement, il apparaît clairement que les principaux projets concernent des industries très capitalistiques, à rendement fortement croissant en fonction des capacités de production. La faiblesse des utilisations locales actuelles, même au sein d'unions économiques régionales conduit souvent à la promotion de projets dont le principal débouché sera pendant de nombreuses années l'exportation sur un marché mondial qui peut être défavorable. De telles options sectorielles sont toutefois souvent préconisées en vertu des effets d'entraînement intérieur qu'elles sont supposées développer.

Il ne saurait être question de nier la notion intuitive d'industrie industrialisante, bien que les exemples choisis pour la présenter soit souvent peu convaincants : les analyses statistiques tendant à prouver l'importance de l'existence d'une sidérurgie pour le développement d'un pays sont effectivement peu probantes. Une polémique sur ce thème risquerait cependant d'être bien stérile.

Il paraît plus important de souligner que les voies ouvertes sur le thème de choix sectoriels et d'industrie industrialisante, de choix de localisation et de pôle de développement restent encore bien souvent inexploitées ou peu opérationnelles.

En fin de compte, faute d'une analyse plus rigoureuse des insuffisances méthodologiques, on en vient souvent à regretter le manque de coordination ou de cohérence du projet. L'existence d'un plan est alors présentée comme une condition fondamentale du développement. En fait, le planificateur ou le responsable de secteur industriel ressentent le besoin d'une réflexion théorique à la fois plus objective et plus opérationnelle sur les modèles d'analyses micro-économiques, sur les choix sectoriels et les conditions de leurs effets d'entraînement.

Les travaux de recherche universitaire devraient chercher à dépasser quelque peu la magie des formules classiques de rentabilité ou de priorités industrielles trop souvent restées intuitives. En ces domaines, l'économiste ne reste-t-il pas lui aussi trop souvent entre les mythes ?

X. X. X.